



BULLETIN MUNICIPAL

XONRUPT-LONGEMER

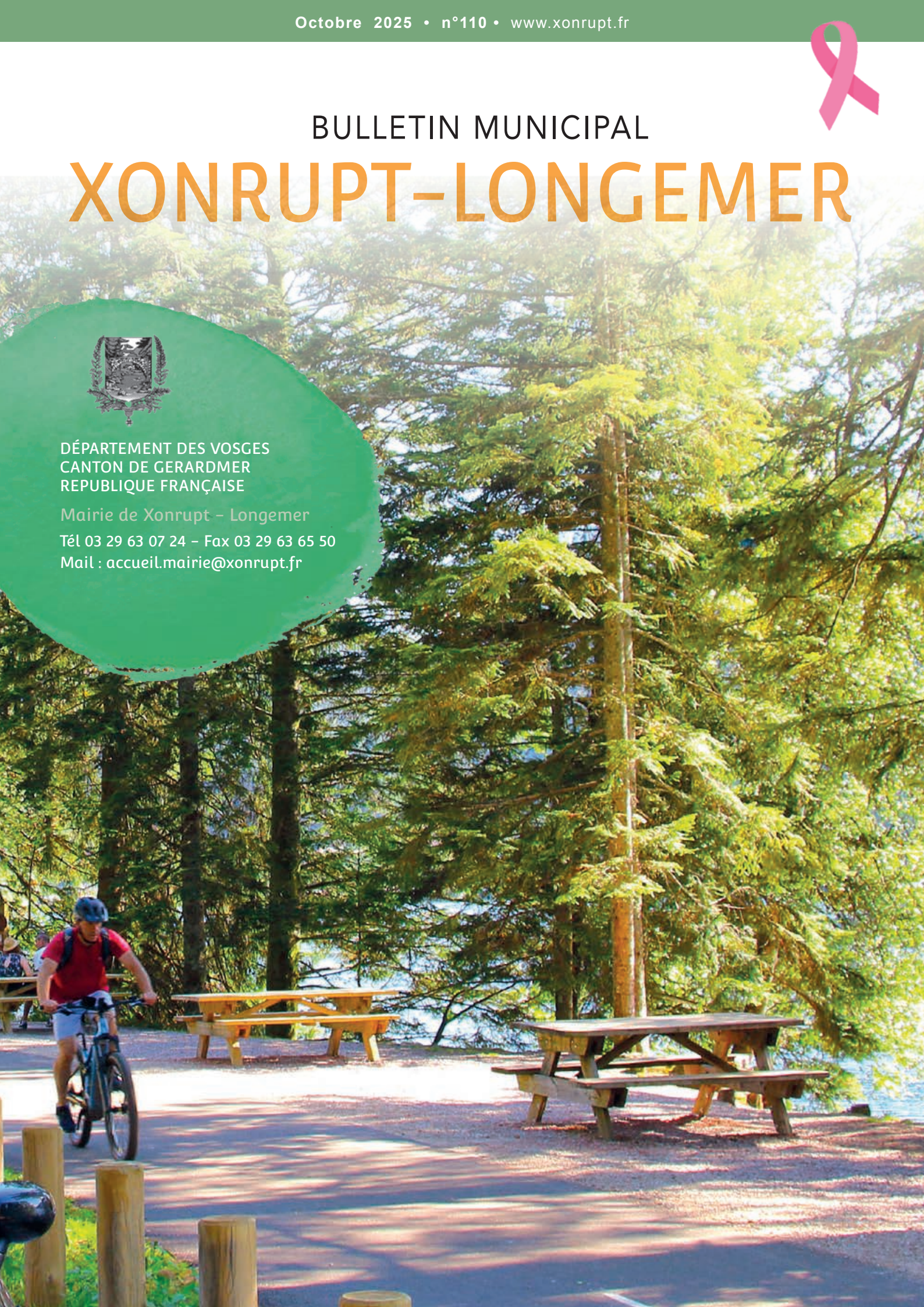


DÉPARTEMENT DES VOSGES
CANTON DE GERARDMER
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt – Longemer

Tél 03 29 63 07 24 – Fax 03 29 63 65 50

Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr



INFOS PRATIQUES



• Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 15h00 à 17h 30. Samedi de 9h à 12h
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50
Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

• France Services : permanence en mairie,

tous les vendredis de 14h30 à 16h45.

• La Poste : du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Tél. : 03.29.63.04.05

• Pharmacie des Lacs : du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h – Samedi de 9h à 12h
Fermé le mercredi après-midi. Tél. : 09.83.00.09.11



• Médecin : Médigarde- de 20h à 8h week-end et jours fériés

Tél. 0820.33.20.20 + Borne télémedecine à la pharmacie

• Infirmière : Emilie DUMAY et Maxime DUMAY

Tél : 06.74.37.83.32 - A domicile uniquement sur RDV

• Urgences : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h

Tous les jours - Tél. 03.29.60.29.35

• Service eau-assainissement

En cas d'urgence attention nouveau numéro d'asteinte 06.74.89.60.73
Secrétariat et facturation : 03.29.60.60.76 ou 03.29.60.60.70
eau.assainissement@ccghv.fr – 24h/24

• Conciliation

Chaque mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
dans les locaux de la Maison France Services au
12 Place du Tilleul à Gérardmer.
Sur rendez-vous uniquement 06.12.16.38.01(Boîte vocale)
ou dominique.rossignol@conciliateurdejustice.fr

• Recyclerie intercommunale

17, chemin des Granges Bas à Gérardmer
Ouverture du magasin : Mercredi, jeudi et vendredi de 10h
à 12h et de 14h à 18h – Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements au 03.29.42.03.74.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÉRARDMER HAUTES VOSGES



• DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères • 88400 GÉRARDMER — 06 73 88 73 21

HORAIRES	ÉTÉ (du 01/04 au 31/10)	HIVER (du 01/11 au 31/03)
LUNDI au VENDREDI	08:30 • 12:00 13:30 • 17:30	08:30 • 12:00 13:30 • 16:30
SAMEDI	08:30 • 17:00	08:30 • 16:30

Déchèterie fermée le dimanche et les jours fériés

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 2025

- **LAYANA**, née le 28 juillet à Remiremont, fille de Emilie AUBERT et Hamidou DIA.

MARIAGE 2025

- Le 23 août - **M^{me} Cindy POIROT**, éducatrice spécialisée et **M. Alexis GLORIAN**, éducateur de jeunes enfants.
- Le 5 juillet - **M^{me} LE COMTE Victoria**, directrice adjointe des ressources humaines et **M. Victor KOLB**, développeur immobilier.
- Le 25 juin - **M^{me} Rocio COCCIO**, traductrice et **M. Francis ROGER**, ingénieur.
- Le 21 juin - **M^{me} Séverine MAGNIN-FEYSOT**, gestionnaire retraite et **M. Ludovic JEAN**, chef de projet informatique.
- Le 14 juin - **M^{me} Johanna DE ALMEIDA**, aide soignante et **M. Lucas SCHNEIDER**, ambulancier.

DÉCÈS 2025

- Le 9 septembre à Xonrupt-Longemer, **M^{me} Gisèle GUÉRIER**, 88 ans veuve de M. Jean-Claude WILLMANN.
- Le 5 août à Gérardmer, **M. Daniel CLAIR**, 82 ans époux de M^{me} Monique Claude.
- Le 4 août à Xonrupt-Longemer, **M^{me} Blandine TOUSSAINT**, 64 ans, épouse de M. Jean-Luc MARCHAL.
- Le 28 juillet à Gérardmer, **M^{me} Marie-Louise MICHEL**, 92 ans, veuve de M. André CUNY.
- Le 16 juillet à Gérardmer, **M^{me} Monique LIENHERR**, 94 ans, veuve de M. Jean RUER.



COLLECTE DE SANG DE XONRUPT

DON DU SANG

COLLECTE DU JEUDI 24 JUILLET 2025 :

70 personnes dont 5 nouvelles
ont donné leur sang sur 83 qui se sont présentées.

Le Dr C. Brullard, responsable du Prélèvement de Nancy remercie tous les donateurs et toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cette journée.



Que mangera mon enfant à la cantine ?

MOT DU MAIRE

Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens.

À part en juillet, la fréquentation touristique a été importante et la nombreuse clientèle de vacanciers a pu profiter au maximum de notre région, de ses lacs et de ses sentiers de randonnée, et ce depuis le mois de mai jusqu'à aujourd'hui. C'est très satisfaisant pour la plupart des professionnels de notre secteur et pour l'économie locale.

Pendant la haute saison, et d'après l'analyse faite avec l'office du tourisme, nous pouvons considérer que notre population est multipliée par cinq !

Nous avons pu constater que l'aménagement de l'espace partagé le long du lac de Longemer a attiré et satisfait un grand nombre d'utilisateurs. En effet, le comptage mis en place en juillet et en août nous indique une fréquentation de plus de 12 500 personnes à pied et autant à vélo.

Encore un grand merci au Conseil Départemental et à son Président pour avoir porté ce projet.

Je voudrais une nouvelle fois remercier Mme la préfète des Vosges et M. le sous-préfet de Saint-Dié-des-Vosges pour leur présence toute la journée du 26 juin à l'occasion de la découverte de Xonrupt-Longemer et de l'inauguration des investissements importants portés par la commune, mais également pour les visites appréciées de la scierie Mathieu, du Sotré et du jardin d'altitude. Leur présence nous a confortés et c'est un honneur, pour nous, de les avoir reçus.

Une fois de plus, l'été a été bien animé par nos associations.

Comme à l'accoutumée, elles furent nombreuses et variées : XTerra, la Trace vosgienne, le Trail de la Vallée des Lacs, les Foulées de Longemer, les repas et animations des Beauquillons, les Brocs du lac et le Prix cycliste de la Ville de Xonrupt. Mais c'est également le feu de la Saint-Jean qui a pu se dérouler malgré l'incendie volontaire — fruit de l'imbécillité humaine — survenu deux semaines avant la date.

Bravo à toute l'équipe de la Société des fêtes qui a tout donné pour le reconstruire en un temps restreint, à la grande satisfaction du fidèle public.

Merci à toutes nos associations et à leurs bénévoles qui animent notre commune une bonne partie de l'année.



AUTOMNE 2025

Bravo à tous !

Les choses évoluent autour de notre cellule à vocation médicale et des échanges sont en cours.

Des composteurs collectifs sont en cours d'installation sur notre commune par notre Communauté de Communes. Ils sont destinés à tous et sont placés derrière l'église ainsi que sur l'espace de tri des Relles Gouttes. Ils seront gérés par l'agent de prévention de la Com-Com. Si vous êtes intéressés pour participer à la gestion de ces sites, merci de le faire savoir en mairie.

Autre nouveauté : un nouvel espace de tri a été installé sur l'espace public près du pont du Saut des Cuves. Il est à disposition des habitants des secteurs du Saut des Cuves et du Béaba.

Je souhaite la bienvenue et une parfaite intégration à Maryline, qui vient de rejoindre le service garderie-cantine depuis la rentrée scolaire.

Je remercie sincèrement toutes les personnes ou associations qui, discrètement, tout au long de l'année, ramassent les papiers ou autres déchets canins laissés au sol par manque de civisme, au lieu de les déposer dans un des nombreux containers. Bravo à eux !

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un excellent automne coloré et ensoleillé.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Michel Bertrand

Les jeunes conseillers municipaux de Xonrupt-Longemer à la rencontre de leur député M. Naegelen



Le Conseil Municipal des Jeunes de Xonrupt-Longemer a eu l'honneur de recevoir le 23 mai, la visite de M. Naegelen, député, venu spécialement à leur rencontre. Les enfants n'ont pas hésité à poser de nombreuses questions, aussi bien sur son travail de parlementaire que sur sa vie personnelle. Avec simplicité et disponibilité, le député a pris le temps de répondre à chacune d'entre elles. Les jeunes élus se sont montrés très attentifs et curieux, témoignant ainsi de leur réel intérêt pour la vie publique et les missions d'un parlementaire.

Dans la continuité de cette rencontre, le 10 juin, les jeunes conseillers accompagnés du conseil municipal se sont rendus à Paris à l'Assemblée Nationale pour une journée exceptionnelle. Accueillis par M. Naegelen en personne, qui a pris le temps de leur faire découvrir les coulisses de ce lieu emblématique de la République. Après une visite guidée riche en découvertes et en explications, ils ont pu partager un déjeuner dans un restaurant à proximité.

La journée s'est terminée en beauté avec une halte à la tour Eiffel pour le plus grand bonheur des jeunes conseillers !

Cette sortie pédagogique et conviviale restera gravée dans leur mémoire.





Un départ marqué par 23 années de travail

Après 23 années passées au service de la commune, M^{me} Sandrine Clair, comptable municipale, a choisi de quitter la mairie en juin 2025 pour rejoindre le même poste dans une localité voisine.

Arrivée en janvier 2002, elle a accompagné avec rigueur et professionnalisme la gestion financière de la mairie, toujours soucieuse de la bonne tenue des comptes et du suivi des dossiers.

En 2023, son engagement et sa fidélité avaient déjà été salués par la remise de la médaille d'argent, récompensant 20 années de service. Une distinction méritée qui témoigne de la constance et de l'investissement qu'elle a toujours mis dans son travail. Lors d'une réception conviviale en mairie, élus et collègues lui ont exprimé leur reconnaissance pour son parcours exemplaire.

La municipalité tient à la remercier chaleureusement pour sa disponibilité et son sérieux tout au long de ces années.



Nouvelle carte de ski

**Accès à la billetterie du ski alpin
Domaine du Poli**

**Gratuité sur le domaine nordique
de la fontaine Ferry.**

Dans le cadre du tarif préférentiel Xonrupéen, une carte nominative est désormais requise pour accéder à la billetterie du ski alpin au Domaine du Poli et à la gratuité sur le domaine nordique.

La délivrance de cette carte s'effectue à l'accueil de la mairie, sur présentation : d'une photographie d'identité récente et d'un justificatif de domicile.

Cette carte devra obligatoirement être présentée à la caisse du ski alpin afin de bénéficier du tarif Xonrupéen. Les demandes pourront être formulées à compter du **1^{er} novembre 2025**.

La carte est valable pour une durée d'une saison et devra être renouvelée chaque année.



Inaugurations



Le 26 juin, Valérie Michel-Moreaux, préfète des Vosges et Antoine Planquette sous-préfet de Saint-Dié se sont rendus dans notre commune pour une journée de découverte de notre territoire.

La visite a débuté par la découverte de la scierie Mathieu avant de se poursuivre avec **l'inauguration officielle de la chaufferie bois**, en présence des élus locaux et des entreprises partenaires.

Elle s'est ensuite poursuivie au refuge du Sotré où a été présenté **le dispositif d'accueil des personnes en situation de handicap**. La journée s'est achevée par une balade à travers le jardin d'altitude du Haut Chitelet.



Le 30 juin, François Vannson, président du Conseil Départemental des Vosges, a eu le plaisir **d'inaugurer officiellement l'aménagement de la piste cyclable du tour du lac de Longemer.**

Libérééééés, délivrééééés chantent les parents c'est la rentrée !



A peine le temps de poser les valises qu'il faut penser à préparer le cartable, mettre la main dessus déjà ! vérifier son état, jeter les éventuels restes de goûter ! Dresser la liste des fournitures scolaires, bref la rentrée ça se prépare...

L'ALPS (Accueil de Loisirs Périscolaire) s'est préparé au mieux pour accueillir les enfants qui lui sont confiés. Le personnel a suivi une remise à niveau bisannuelle des gestes de premiers secours.

Dans le cadre de l'école inclusive, l'ALPS se doit lui aussi, au mieux de ses possibilités, proposer des conditions d'accueil de qualité et adaptées à tous les enfants. Le personnel a ainsi participé à une journée de sensibilisation à l'accueil des enfants en situation de handicap. D'autres types de formations suivront...

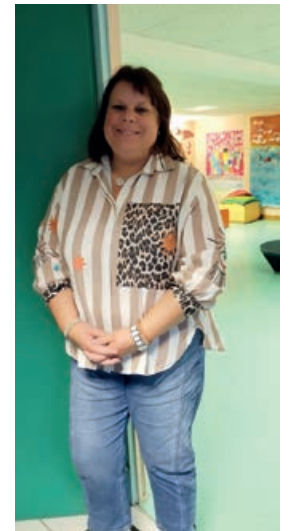
Pour cette rentrée 2025 les effectifs de l'école restent stables (2 élèves en moins) par rapport à la rentrée 2024 avec 40 élèves en maternelle dont 16 nouveaux et 68 élèves en élémentaire dont 1 nouvel élève.

Au vu des inscriptions de cette rentrée 2025 la fréquentation du restaurant scolaire ne faiblit pas, elle progresse ! Avec 30 élèves prévus au premier service contre 27 l'année dernière et 50 élèves prévus au second service contre 47 l'année dernière. C'est sûrement une bonne adresse !

Après plusieurs années au sein de l'ALPS, Yé est sur le départ. Merci à elle pour son sérieux et son dévouement envers les enfants. Elle sera remplacée dès la rentrée par Maryline, titulaire du CAP petite enfance.

Bienvenue à elle.

Bonne rentrée !



Animations de fin d'année pour les enfants

A la découverte du Chocolat

Suite aux traditionnelles chasses aux œufs de Pâques, les CP/CE1 sont partis à la découverte des origines du chocolat. Lectures diverses, film documentaire, dégustations... les cabosses et leurs fèves n'ont désormais plus de secret pour les petits Xonrupéens ! Ils ont également eu la chance d'accueillir Michael Marmon-Halm, producteur de cacao et directeur général de Fair-Afric, chocolaterie bio et équitable installée au Ghana. Ensemble, ils sont revenus sur les étapes de transformation du cacao, de la cabosse à la tablette. Une belle occasion de découvrir l'envers du chocolat et de s'interroger sur nos choix de consommation.





Notre École, Faisons La Ensemble

Lors de la rentrée 2023/2024, l'équipe enseignante a engagé une réflexion sur le bien-être des élèves à l'école. Elle s'est interrogée sur les moyens d'améliorer la qualité des apprentissages et des relations entre élèves. Cette réflexion pédagogique a conduit l'équipe à se questionner sur ses pratiques, mais également sur l'évolution des élèves dans la cour de récréation, vaste espace asphalté qui sépare l'école maternelle de l'école élémentaire. Les objectifs du projet sont d'améliorer le bien-être et le vivre ensemble et de favoriser l'autonomie et la responsabilisation des élèves. Il s'agit également de développer l'éco-citoyenneté.

Les enseignantes ont donc participé à un appel à projet : Notre École Faisons Là Ensemble. Après rédaction du projet, recherche des différents partenaires, celui-ci a été validé par l'Education Nationale début 2024. Les financeurs et les multiples partenaires ont permis à ce projet d'être finalisé et de voir le jour ce dernier trimestre de l'année 2024/2025.

Les enseignantes ont adapté l'organisation en classe (mobilier supplémentaire) et à l'extérieur (structure, marquage au sol, bacs potagers), afin de répondre aux besoins de mouvement des enfants, d'encourager leur attention et leur engagement, ainsi que de renforcer la coopération entre élèves.



VIE SCOLAIRE



En classe, il s'agit de développer une pédagogie de classe plus flexible. Les élèves bénéficient de davantage d'autonomie, de liberté de mouvement et de choix d'activités.

À l'extérieur, les jeux coopératifs entre élèves sont encouragés et des zones permettent des discussions plus calmes. Le tutorat des plus grands envers les plus petits s'est développé grâce à un espace partagé (terrasse bois), aménagé pour réunir petits et grands, permettant ainsi la mise en place d'activités communes et favorisant la classe en extérieur. Cet espace a pu voir le jour grâce au financement de l'association "Xonrupt Histoire et Patrimoine", des étudiants de l'ENSTIB et des parents d'élèves qui ont œuvré pour la réalisation. Un grand merci à tous ces partenaires sans qui ce projet n'aurait pu être finalisé.

La sensibilisation à la biodiversité est intégrée par la pratique du jardinage dans la cour, avec l'implication des parents d'élèves et de l'association «Incroyables Potagers». En effet, l'association est intervenue pour le remplissage des bacs potagers réalisés par les parents d'élèves et a expliqué aux enfants le remplissage en lasagne.

La démarche globale intégrant bien-être, collaboration et apprentissages adaptés est la force de ce projet, qui est largement soutenu par les parents, la municipalité, l'association "Xonrupt Histoire et Patrimoine" et l'Education Nationale.



Animations de fin d'année pour les enfants

Voyage de découverte à Strasbourg

Jeudi 12 et vendredi 13 juin, les 70 enfants des trois classes de l'école élémentaire se sont rendus à Strasbourg. Plongés un instant au cœur de la vie et de la ville alsaciennes, leur programme était bien rempli : visite de la majestueuse cathédrale, balade sur l'Ill, découverte ludique du Vaisseau (un lieu interactif dédié aux sciences), matinée fascinante au planétarium, immersion au cœur du musée d'art moderne et contemporain.

Pour marquer l'événement, chaque enfant portait une casquette personnalisée, offerte par l'Amicale des Parents d'élèves et créée par la société AZ COM de Gérardmer.

Ce voyage scolaire, prétexte à différents apprentissages et illustrant de nombreuses notions abordées en classe, a été rendu possible avec les aides financières précieuses de l'Amicale des parents, de la mairie de Xonrupt et des familles. Toute l'équipe de l'école souhaite vivement remercier ces différents partenaires, sans qui rien ne serait possible !

Deux jours, une nuitée... de quoi déjà marquer les esprits et représenter de beaux souvenirs d'une aventure culturelle mais également humaine !



VIE SCOLAIRE

Faune / Flore de nos montagnes

Pour compléter les interventions d'Aurore Redinger, animatrice au CPIE des Hautes Vosges, les élèves de CP/CE1 se sont rendus au Refuge des Amis de la Nature, au Rothenbach afin de partir à la découverte du milieu de vie des rapaces et du grand tétras. Respect de la quiétude animale, découverte du milieu montagnard et des chaumes... une belle journée de découverte et d'expériences sensorielles ! De quoi faire des sciences autrement !



TRAVAUX

Nouveau sanitaire "La Bergerie" : confort et nature réunis !

Ouvert depuis le 15 juin et composé de deux espaces été et été/hiver, notre nouveau sanitaire offre 6 douches, 6 WC, 5 lavabos, 4 bacs à vaisselle et un coin bébé.

Le module hiver isolé inclut deux sanitaires complets accessibles PMR, ainsi que 4 lavabos et 2 WC supplémentaires.

Installé sous une grande halle en bois massif, très fonctionnel, et s'intégrant parfaitement au cadre naturel du Domaine et des bâtiments existants, ce nouvel équipement a déjà séduit nos campeurs cet été !



Les routes

Comme chaque année, la commune consacre un budget à la réfection de la voirie.

En 2025, c'est la route du Blanc Ruxel au Page qui a bénéficié d'une remise en état.

- **Partie basse** : pose d'un enrobé à chaud.
- **Partie haute** : réfection en gravillonnage.

D'autres interventions ont également été menées : passage de l'atelier Blow Patcher qui consiste à déposer du goudron, puis des gravillons comprimés par un cylindre pour reboucher les trous. Une troisième équipe est intervenue pour le bouchage des fissures, notamment :

- rue de l'Hôtel de Ville,
- route des Relles Gouttes,
- et sur le rond-point du centre (avec une machine légèrement différente de la première).

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise **Colas** d'Anould pour un montant de 84708€ TTC



WC enterrés

Afin d'améliorer le bien-être de tous autour du lac, les WC dit "enterrés", ont été sécurisés et ouverts pour l'été.

La citerne de gaz et la chaudière ont été retirées, les douches condamnées et l'entrée sécurisée par la pose d'un rideau métallique motorisé. Ouvert les matins, l'accès aux wc était fermé par le policier municipal tous les soirs.

La pose du store a été réalisée par la serrurerie Lalevée et les services techniques municipaux ont sécurisé les lieux et posé un garde corps.



Rafrâichissement de marquage

Afin de compléter l'entretien des voiries, une campagne de marquage au sol a été réalisée dans la commune par les services techniques municipaux, durant cet été.

Ont ainsi été rafraîchis ou créés : les bandes blanches de rive de chaussée, les lignes de stop, les logos pour pistes cyclables ainsi que plusieurs passages piétons.

Deux nouveaux passages piétons ont par ailleurs été tracés : l'un en bas de la route des Relles Goutte, l'autre rue des Trèfles.



TRAVAUX

Neutralisation des citernes de fioul

Dans le cadre de la finalisation des travaux de rénovation énergétique de la mairie, de l'école et de la chaufferie, la dernière étape consistait à démonter la chaudière principale située dans le sous-sol, ainsi qu'à neutraliser la citerne de fioul. Cette opération a été réalisée le 22 juillet par les services techniques municipaux. La neutralisation a impliqué le dégazage complet de la citerne, suivi de son remplissage avec du béton maigre.

Par ailleurs, deux nouveaux logements vont être raccordés au réseau de chaleur : l'appartement de l'ancienne directrice de l'école ainsi que celui situé au-dessus de la BCD. Ces travaux seront effectués par l'entreprise ayant déjà pris en charge le raccordement des autres bâtiments. Ainsi, deux chaudières supplémentaires au fioul seront prochainement démontées.



Incivilités

Au cours de l'été, la porte en bois donnant accès au local d'entraînement de tir des jeunes biathlètes, situé sous l'école maternelle, a été forcée et endommagée. Rien n'a été dérobé, mais la porte doit être remplacée. Un devis a été sollicité auprès de la serrurerie Lalevée pour l'installation d'une porte en métal.

Encore une incivilité qui coûte à la collectivité.

VIE ASSOCIATIVE

Félicitations Mesdames

Le vendredi 27 juin 2025, les adhérentes du club de gymnastique de Xonrupt-Longemer se sont rassemblées place du 22 octobre 1919, munies de pinces à déchets et de sacs poubelles.

Elles ont parcouru la route du Lac puis fait le tour du Lac, le chemin des Rayons et le lotissement de la Graingeotte pour finir leur parcours devant la mairie.

Comme nous pouvons le constater sur la photo, les sacs sont bien remplis. Il est navrant de voir que les personnes qui fréquentent notre très beau site du lac de Longemer ne soient pas plus respectueuses des lieux.



L'implication bénévole récompensée

Le **25 juin**, nous avons eu l'honneur d'être conviés par la Préfecture à une cérémonie de remise de médailles récompensant le mérite sportif.

À cette occasion, **Alain Remy** a été distingué pour son engagement exemplaire dans le monde associatif et sportif. Depuis de nombreuses années, Alain préside ou participe activement à la vie de six associations, dont la crèche de Xonrupt et le Ski-Club. **Merci Alain** et félicitations pour cette distinction amplement méritée.

Une deuxième médaille a été attribuée à **Michel Feicht** pour son investissement dans le tennis de table au sein du comité « section pôle gestion développement promotion ». Membre du club de Xonrupt-Longemer, il s'implique également dans l'initiation des enfants de l'école à ce sport.

Sur la photo prise lors de la cérémonie, on retrouve également un visage bien connu des Xonrupéens : **Roger Grosjean**, ancien chef du peloton de montagne de notre village, aujourd'hui président des médaillés Jeunesse et Sport des Vosges.



Nous rappelons la cérémonie des vœux du maire 2025 au cours de laquelle Dominique Robert a été également mis à l'honneur pour sa récompense à la cérémonie du mérite sportif qui s'est déroulée le 16 décembre 2024. Cet événement organisé par le Conseil Départemental met en avant les performances, la passion et l'engagement des sportifs, des bénévoles et des équipes qui incarnent l'excellence sportive vosgienne.

Bravo à tous pour leur dévouement et leur engagement au service du sport et de la jeunesse.

Assemblée générale du ski club

Le 13 juin avait lieu l'assemblée générale du ski club.

Le président Alain Remy en a profité pour tirer la sonnette d'alarme. En effet, l'intérêt des jeunes de la commune pour le club est au plus bas, l'encadrement bénévole s'essouffle, les institutions (Etat, FFS et Région) se désengagent de plus en plus et pour finir s'installe une professionnalisation du process.

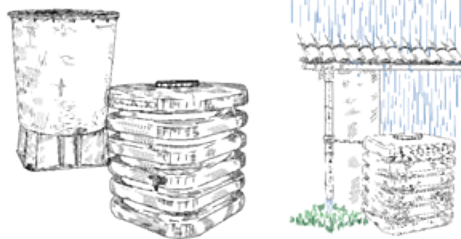
Malgré cela, le bilan sportif du club reste encourageant et les bénévoles ont organisé cette année encore un volume d'activités conséquent tel que les jeux du saut, le stage découverte d'une semaine, le biathlon d'automne, la demi-journée découverte offerte aux jeunes du primaire et le grand prix de Xonrupt.

Le ski club essaye de garder une attractivité pour les jeunes du village et malgré le manque d'enneigement de cette année encore, le club propose toujours les trois activités du nordique : le ski de fond, le saut et le biathlon pour une pratique de loisirs, d'éveil ou de préparation du haut niveau.

L'effectif de 49 licenciés ne demande qu'à augmenter !

Si vous souhaitez intégrer le club en tant que sportif ou bénévole, vous pouvez contacter entre autres le président Alain Remy au 07 82 82 71 83.





Vente de récupérateurs d'eau de pluie

Vous souhaitez utiliser les eaux pluviales en faisant l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie ?

C'est le moment, n'attendez plus !

La communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV) lance une opération de **vente de récupérateurs d'eau de pluie à tarifs préférentiels**, dès cet été, avec le soutien financier de l'agence de l'Eau Rhin Meuse et de la région Grand Est.

Trois modèles de cuves (collecteur de gouttière et kit hydro-économique inclus) sont proposés dans deux coloris chacune aux prix de vente suivants :

- Récupérateur 350 l (taupe ou vert) : 25,00 € TTC ;
- Récupérateur 500 l (taupe ou vert) : 30,00 € TTC ;
- Récupérateur 1 000 l (anthracite ou beige) : 50,00 € TTC.

L'offre est limitée au territoire de la communauté de communes pour les résidents principaux et secondaires (propriétaires, locataires...), les copropriétés et les sociétés civiles immobilières (SCI), jusqu'à épuisement des stocks et dans la limite d'un récupérateur par foyer.

Pour passer commande, rendez-vous sur le site internet de la CCGHV et complétez le formulaire en ligne en quelques clics : www.ccghv.fr

RÉCOLT'EAU
Récupérateurs d'eau de pluie
Vente à prix avantageux
jusqu'à épuisement des stocks

La communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV) vous propose des équipements pour réaliser des économies d'eau potable à prix avantageux

3 MODÈLES (kits inclus) :
350 litres • 25 € (taupe ou vert)
500 litres • 30 € (taupe ou vert)
1000 litres • 50 € (anthracite ou beige)

Pour passer commande en ligne : www.ccghv.fr
Bon de commande papier également disponible à la CCGHV et en mairie

Plus d'informations auprès de la CCGHV :
recoiteau@ccghv.fr
03 29 27 29 04

Offre exclusivement réservée aux résidents de la CCGHV

L'eau de pluie est précieuse : économisons-la !

Si vous n'avez pas internet, vous pouvez demander un bon de commande papier à l'accueil de la CCGHV ou de votre mairie : il sera à retourner complété et signé à la communauté de communes au 16 rue Charles de Gaulle, 88400 GÉRARDMER.

Veillez à vérifier l'exactitude de vos informations et à joindre un justificatif de domicile au nom du demandeur (obligatoire) pour que votre demande soit traitée sans encombre.

Aucun paiement ne sera à fournir lors de votre commande : elle sera d'abord vérifiée par la CCGHV qui reprendra contact auprès de vous pour la suite à donner avec, d'une part, les modalités de règlement et, d'autre part, les documents utiles au retrait et à la mise en service du matériel (deux lieux de retrait possibles à Saint-Dié-des-Vosges et Saint-Amé – transport et installation à la charge de l'acquéreur).

En participant à la réutilisation des eaux de la pluie, la CCGHV s'engage dans une solution durable et gagnante pour tous qui permettra de préserver la ressource en eau tout en réduisant votre consommation d'eau potable !

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
GÉRARDMER HAUTES VOSGES**

16 rue Charles de Gaulle
88400 GÉRARDMER
03 29 27 29 04 / contact@ccghv.fr
www.ccghv.fr

Opération soutenue par



Fréquentation estivale au lac de Longemer



Une forte affluence en quête de fraîcheur.

Comme chaque été, le lac de Longemer a connu une fréquentation importante. Les compteurs de passages et de stationnement permettent de mieux mesurer l'attractivité du site (les deux sens cumulés).

✓ Stationnement

- Parking route de la Plage :
- Juillet : 41 554 véhicules
- Mi-août : 24 836 véhicules

✓ Voie partagée RD 67a

- Juillet : 14 137 passages
 - 12 977 vélos
 - 1 160 piétons
- Mi-août : 6 540 passages
 - 5 845 vélos
 - 695 piétons

✓ Nouvelle voie partagée RD 67

- Juillet : 27 272 passages
 - 14 555 vélos
 - 12 717 piétons
- Mi-août : 14 327 passages
 - 7 180 vélos
 - 7 147 piétons

✓ Population estivale

L'augmentation de la population a été estimée à un coefficient multiplicateur de 5 (hors résidences secondaires).

Exposition pour les 150 ans de l'Office de Tourisme

A l'occasion de ses 150 ans, l'Office de Tourisme de Gérardmer Hautes Vosges, première structure touristique créée en France, célèbre son histoire à travers une exposition itinérante. Composée de 21 panneaux, cette rétrospective vous invite à découvrir les grandes étapes qui ont façonné le territoire, à la fois hommage au passé et regard tourné vers l'avenir. Xonrupt-Longemer a reçu cette exposition du 3 au 25 juin à la salle du foyer. Elle sera visible dans différentes communes du territoire jusqu'en décembre.



Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.)

Le CLAS est reconduit cette année scolaire à Xonrupt-Longemer : les lundis et jeudis de 16h30 à 18h pour les élèves du CP au CM2

Le CLAS, c'est comment ?

Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs professionnels et bénévoles et dirigés par une coordinatrice.

Cette équipe aide à la réalisation des devoirs en travaillant les compétences : organiser son travail, s'exprimer à l'oral, mémoriser, lire correctement une consigne, comprendre ce que je lis, soigner mon travail.

Cours de Soutien Scolaire en Mathématiques

À la rentrée scolaire 2025-2026, les cours de soutien en mathématiques destinés aux élèves de la 6^e à la Terminale sont reconduits.

Ils auront lieu chaque mercredi à partir de 15h, dans les locaux de l'école des 2 Lacs de Xonrupt-Longemer.

Ce dispositif s'adresse aux élèves désireux d'approfondir leurs connaissances et de progresser en mathématiques, dans le respect des programmes dispensés en collège et lycée.

Les cours sont dispensés gratuitement par un bénévole.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour s'inscrire, **veuillez vous adresser à la Mairie de Xonrupt-Longemer.**



L'Intelligence Artificielle

Au cœur de l'actualité, les intelligences artificielles (IA) génératives (tel que ChatGPT) bouleversent nos vies personnelle et professionnelle. Ces outils ne sont pourtant pas sans risques : ces robots conversationnels doivent être utilisés avec précaution.

L'IA générative, qu'est-ce que c'est ?

Une intelligence artificielle générative est un programme capable de créer de nouveaux contenus en s'inspirant de ce qu'il a appris à partir de grandes quantités de données (sur internet par exemple).

Les IA génératives sont utiles pour :

- **Créer du contenu** : générer des textes, des images, des vidéos et des musiques pour la communication, le marketing, l'éducation ou le divertissement.
- **Assister dans la rédaction et la programmation** : aider à la rédaction d'articles, de rapports, de courriels, ainsi qu'à la génération et à l'optimisation de code informatique.
- **Faire de la recherche** : simuler des phénomènes complexes, faire de la modélisation scientifique, concevoir de nouveaux designs ou formules en ingénierie, santé et chimie, ou simplement programmer vos menus de la semaine en fonction des provisions dont vous disposez !

Comment utiliser efficacement les IA génératives ?

Utiliser les IA génératives au quotidien ne s'improvise pas ! Bien que ces outils comprennent le langage des humains, ils doivent, avant tout chose, être alimentés par des requêtes claires et bien structurées.

Rédigez des instructions efficaces : Un prompt est une consigne ou une question que l'on donne à une intelligence artificielle pour guider sa réponse ou sa création. Pour des résultats optimaux, il doit être précis et dense. Vous allez donc devoir donner autant d'éléments de contexte possibles sur votre demande : à qui s'adresse ce que vous voulez créer, quelles sont les compétences que vous attendez de l'IA, quels sont les éléments incontournables que vous attendez dans sa réponse.

Ne vous contentez pas de la première réponse : Il est souvent utile de relancer l'IA en précisant votre demande. N'hésitez pas à lui dire ce qui vous convient et ce qui ne vous convient pas. Vous lui permettrez d'améliorer ses performances actuelles et futures !

Donnez à l'IA des sources et demandez-lui de les citer : certaines IA permettent de charger des liens internet, des documents pdf. L'IA travaille alors à partir des sources que vous lui avez fournies : cela vous permettra de vérifier que les sources choisies sont fiables. Ces agents sont particulièrement utiles pour un travail de synthèse, de résumé, voire de conception d'outils pédagogiques.

Explorer différents outils : Si OpenAI a démocratisé l'utilisation des IA avec ChatGPT, d'autres plateformes existent. Par exemple Mistral AI, le fleuron de l'IA générative française. Elle a des fonctionnalités comparables à ChatGPT mais peut fonctionner sans internet une fois installée, essentiel pour protéger des informations sensibles ou utiliser une IA quand vous êtes dans une zone sans connexion.

Quels sont les principaux pièges à éviter ?

Les IA génératives peuvent parfois produire des informations inexactes, biaisées ou obsolètes.

L'IA peut inventer des faits et les présenter comme avérés : on dit alors qu'elle « hallucine ».

Contrôlez et vérifiez les infos, en particulier sur les thèmes de la santé, de la sécurité ou sur les faits d'actualité...

L'IA n'aime pas vous contredire : si votre postulat de départ est faux, elle essaiera néanmoins de vous satisfaire, quitte à donner des réponses fausses ou trompeuses. Mieux vaut, là aussi, vérifier les informations qui vous sont données.

Ne partagez pas d'information sensible ou de documents confidentiels : les IA génératives sont alimentées par les informations disponibles en ligne et par celles fournies par les utilisateurs dans leurs requêtes. Toutes ces données, mêmes les plus confidentielles, courent le risque d'être divulguées.

Astuces jardin

Préparer votre jardin en automne pour le printemps

Au fil des années, en grandissant, les racines de vos vivaces finissent par se gêner et votre plante produit alors une floraison moins abondante au printemps. Si vous voulez garder un jardin haut en couleurs, divisez et transplantez vos plantes vivaces printanières telles que les pivoines, les hortensias, les hémérocailles ou autres, à la fin de l'été ou au début de l'automne.

Attention, votre vivace doit être transplantée environ six semaines avant les premières gelées.

Pour les protéger du gel, une bonne couche de 10 à 15 cm de feuilles mortes déchiquetées constitue un excellent paillis végétal.



Accueillez les petits visiteurs

Certains insectes appelés les auxiliaires, sont utiles au jardin. Ce sont des prédateurs, parasitoïdes ou agents pathogènes naturels (coccinelles, chrysopes et syrphes) qui se nourrissent d'insectes ravageurs (pucerons, cochenilles et acariens) et vous permettent de limiter les traitements.

L'installation d'hôtels à insectes vous permet de les garder sur place dans votre jardin pendant l'hiver et de les maintenir en pleine forme jusqu'au printemps.

Les hérissons, grands prédateurs de limaces, se réfugient sous des tas de bois.

Rissoles Vosgiennes

- Travailler 250g de beurre ramolli avec 600g de farine, 50g d'huile et un peu de sel.
- Ajouter 1/8ème litre d'eau.
- La pâte ne doit pas coller, sinon saupoudrer de farine.
- La farce se fait avec des excédents de viande cuite et hachée, avec de la mie de pain trempée au lait et pressée.
- Ajouter du persil et des échalotes hachées, puis un œuf pour lier le tout.
- Saler, poivrer et ajouter quelques dès de lard maigre.
- Étendre la pâte et découper des ronds de 8cm à l'emporte pièce.



- Garnir d'une cuillère de farce et mouiller les bords avec un peu d'eau.
- Plier pour réaliser une demi-lune et presser les bords.
- Cuire soit à la friture ou au four, après les avoir badigeonnées au jaune d'œuf délayé avec un peu d'eau.

Bonne dégustation, avec une salade verte.

Règles de bon voisinage

Il convient donc de respecter quelques règles.

✓ Le bruit

Dans les locaux et leurs dépendances, ainsi qu'à l'extérieur, l'utilisation des appareils bruyants (outils de travaux de bricolage et jardinage) est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



✓ Déneigement

En période hivernale, pour permettre un déneigement optimal, il est demandé de respecter quelques règles essentielles : Faire attention à la manière de se garer : le véhicule ne doit pas dépasser ni sur la route, ni sur le trottoir et place de retournement, et toujours faciliter le passage des engins.

Chaque propriétaire est, rappelons-le, responsable de son accès et ce sur la longueur du bâtiment.



✓ Les animaux

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre les mesures pour empêcher une gêne du voisinage. Ainsi dans tous les lieux publics, rues, parcs, jardins publics, espaces verts, abords du lac, les animaux doivent être tenus en laisse.



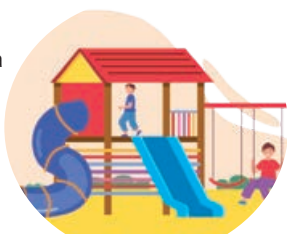
La baignade dans le lac est interdite aux chiens ou tout autre animal.

Concernant les déjections canines, elles sont interdites sur le trottoir et lieux publics.

Les maîtres des animaux de 1^{re} et 2^e catégorie doivent en outre respecter une réglementation spécifique.

✓ Aires de jeux

L'accès à ces lieux est interdit à tous les véhicules, y compris les trottinettes électriques et les vélos motorisés ou non. Les chiens sont interdits également.



DÉFINITION :

principe selon lequel une personne doit s'employer à respecter les droits de ses voisins ainsi que les obligations qu'elle a à leur endroit. Respecter son environnement et ses voisins est un des principes fondamentaux du bien-vivre ensemble.

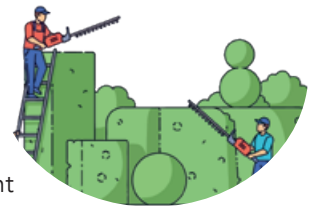
✓ Déchets



De nombreux conteneurs sont présents sur l'ensemble de la commune. Il est important de respecter le tri. Tout autre déchet non destiné à ces bacs doit impérativement être apporté à la déchèterie, sous peine de sanction.

✓ Servitude et obligations des riverains

Le code de l'urbanisme stipule que les riverains des voies communales sont astreints à couper ou à élaguer à l'aplomb de la limite de ces voies, les arbres, arbustes, branches et racines qui avancent sur le domaine public.



Il est interdit de brûler les déchets verts. Ceux-ci doivent être déposés aux endroits réservés.

✓ La cigarette

Depuis le 28 juin 2025, il est interdit de fumer dans plusieurs lieux publics extérieurs fréquentés par les jeunes.

Sont concernés :

- les parcs et jardins publics,
- les plages bordant des eaux de baignade
- les zones affectées à l'attente des voyageurs, comme les abribus
- les abords immédiats des établissements scolaires, des bibliothèques et équipements sportifs.

Le périmètre doit être d'au moins 10 mètres.

Ces quelques règles de bon sens et de civisme de chacun permettent à tous de vivre en toute quiétude. En cas de conflit de voisinage, vous pouvez saisir le médiateur.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

11 OCTOBRE 25

Octobre rose

A la salle Frédéric Ancel : Animation de découverte du Yoga - Inscription versée en totalité à la recherche contre le cancer

08 NOVEMBRE 25

Championnat Grand Est Tennis de table

A la salle Frédéric Ancel : XONRUPT-LONGEMER CONTRE ANOULD

15 NOVEMBRE 25

Championnat Grand Est Tennis de table

A la salle Frédéric Ancel : XONRUPT-LONGEMER CONTRE DOMFAING BRUYERES SAINT-DIE

06 DÉCEMBRE 25

Défilé de Saint-Nicolas

Organisé par la Société des Fêtes. Départ du cortège devant la salle polyvalente à 17h15

13 DÉCEMBRE 25

Championnat Grand Est Tennis de table

A la salle Frédéric Ancel : XONRUPT-LONGEMER CONTRE DOMFAING BRUYERES

13 - 14 DÉCEMBRE 25

Le marché de Noël artisanal

Le Marché de Noël, exclusivement artisanal, est organisé par l'association Carton plume en partenariat avec l'amicale des parents d'élèves de l'école des deux lacs pour la buvette et la restauration à la salle polyvalente

09 JANVIER 2026

Voeux du Maire

A la salle polyvalente - 18H

18 JANVIER 2026

Concert Noctuel

En l'église Sainte-Bernadette ensemble vocal



La 32^e édition d'Octobre Rose, l'opération mondiale de lutte contre le cancer du sein, est lancée. Du 1^{er} au 31 octobre 2025, chacun est invité à soutenir la recherche, à se faire dépister, mais aussi à écouter et accompagner les femmes et les hommes qui affrontent la maladie.

À Xonrupt, la Ligue contre le cancer, représentée par **Catherine Houbre**, en partenariat avec **Muriel Colin**, professeure de yoga, se mobilise pour organiser une action locale dans le cadre d'Octobre Rose.

Rendez-vous le **samedi 11 octobre au matin, à la salle Frédéric Ancel** (de 9h à 10h ou de 10h30 à 11h30, selon le groupe)

- inscription préalable obligatoire (effectif limité) : au 06.14.89.34.74
- participation libre avec un minimum de 10€/pers.

L'objectif : réunir le plus grand nombre possible de participants, vêtus de rose, afin de sensibiliser à la prévention du cancer du sein, tout en partageant une activité douce, adaptée à tous, bénéfique pour la santé et le moral.

L'intégralité des dons récoltés sera reversée à la Ligue contre le cancer des Vosges, afin de financer des actions concrètes : soutien social (aide financière), soins de confort (aide psychologique, sophrologie), accompagnement des aidants et recherche médicale.



Prochaine parution en Janvier 2026

Remise des articles pour le 15 novembre 2025.

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante: infocom.mairie@xonrupt.fr

INFORMATIONS

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER

- Patrick VIRY – 1^{er} adjoint
chargé des Travaux Bâtiment et Logement
- Jocelyne MELIN – 2^e adjoint
chargée de l'Information, la Communication et l'Animation
- Laurent MONGAILLARD – 3^e adjoint
chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Chantal BASTIEN – 4^e adjoint
chargée du Tourisme et Camping
- Noël QUINANZONI – 5^e adjoint
chargé des Associations, du Sport et Culture, Gestion des salles, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Maire : Monsieur le maire reçoit **UNIQUEMENT** sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent **UNIQUEMENT** sur rendez-vous.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

- Jocelyne MELIN

MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

- Jocelyne MELIN
- Élixa THIEBAUT
- Danièle CUNY
- Chantal BASTIEN
- Nadège PRYZBYLAK-PAGEE
- Jean-Baptiste POIZAT
- Sébastien GERMAIN
- Cathy GRANDMANGE
- Nicole VIRY

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

- Anne-Laure PRUD'HOMME
- Corine CROUVEZIER
- Patrick VIRY
- Noël QUINANZONI
- Philippe BAROTTE
- Alain ALLARIA

CRÉDIT PHOTOS

- Mairie de Xonrupt
- Ecole des 2 Lacs
- Gym Club Arabesque
- AdobeStock